

LE COMMENTAIRE DE TEXTE EN HISTOIRE

La présente fiche concerne les travaux rédigés en situation d'examen. Pour les travaux rédigés dans le cadre de séminaires, voir la fiche correspondante (« Travaux de séminaire »).

Le travail sur les sources constituant le gros du métier d'historien, le commentaire de document est l'exercice fondamental pour l'apprentissage de la discipline. Il s'agit d'extraire du document un exposé logique qui éclaire la période historique étudiée. Dans la plupart des cas, le document proposé est un texte – le commentaire des sources iconographiques et matérielles requiert des méthodes spécifiques qui ne seront pas abordées ici. L'exercice est donc d'abord celui d'une explication de texte dont le but est de comprendre et de faire comprendre la pensée de son auteur. Pour cela, il est nécessaire de présenter et de situer le document, d'éclairer ses obscurités, de dégager ce qu'il apporte pour la connaissance de la période concernée, sans oublier de le critiquer en mettant en évidence ses lacunes, ses limites, sa partialité. Il n'y a pas de recette universelle car chaque type de texte (inscription, chronique médiévale, article de presse, texte de loi, acte notarié, lettre, pamphlet, etc.) possède ses spécificités et présente des difficultés qui lui sont propres. Un certain nombre de points étant communs avec la dissertation – présentation de la copie, orthographe, style – ils ne seront pas repris ici.

1. Première approche du document et écueils à éviter

A. Avant toute chose : lire le texte

Plusieurs lectures sont nécessaires. Une première, rapide, est destinée à prendre contact avec le texte, à en saisir le sens global et à le situer par rapport à la période historique concernée. Une seconde lecture, plus lente, doit se faire le stylo à la main : on souligne les termes clés et ceux qui semblent poser problème, on note les thèmes essentiels qui serviront à la construction du commentaire ainsi que les idées suscitées par la lecture et les connexions entre le texte et la période historique à laquelle il se rapporte.

B. Les péchés capitaux du commentaire de texte

La **paraphrase** : répéter ce que dit le texte. La frontière est assez floue ici : on ne peut éviter de résumer ou de citer le texte que l'on explique mais il faut que tout renvoi au document soit suivi d'une analyse, faute de quoi le commentaire se transforme en paraphrase. Dans le même ordre d'idées, si les citations sont indispensables, elles doivent rester brèves dans la plupart des cas (seules les phrases vraiment essentielles doivent être citées en entier).

La **dissertation à partir du texte** : prendre le document comme point de départ pour tout un développement historique sans lien direct avec le texte. Le but de l'exercice est d'étudier un document, de le comprendre et d'en montrer l'intérêt et la richesse, non d'en faire le prétexte à une dissertation. De même, si la comparaison avec d'autres textes peut être la bienvenue,

le procédé doit être utilisé avec modération. S'agissant des connaissances générales relatives à la période et / ou au problème historique considéré, elles ne doivent être convoquées que lorsqu'elles permettent d'éclairer le texte. Tout développement sans rapport avec le document et qui ne sert qu'à faire étalage de ses connaissances est à proscrire.

Le **contresens** : faire dire au texte le contraire de ce qu'il dit. Un texte peut tout à fait renvoyer à un phénomène rare, à une pensée insolite, contredire l'idée que l'on se fait d'une époque. Il ne faut pas pour autant essayer de le « corriger » et lui prêter un sens qu'il n'a pas.

2. Le commentaire de texte : principes et méthodes

A. De l'explication au commentaire

Il faut commencer par **expliquer tout ce qui doit l'être**. Identifier les noms de personnes et de lieux, préciser les dates, définir les termes techniques ou difficiles. Il faut aussi penser à définir les termes dont la signification est propre à la période considérée : le sens des mots varie avec le temps. Cette étape consiste à rendre clair, pour un lecteur du XXI^e siècle, un document historique.

Dans un second temps, il s'agit de commenter le document, autrement dit d'expliquer et interpréter tous les éléments importants du texte. Rien ne doit être laissé de côté mais il faut veiller à **hiérarchiser les informations** relevées : le commentaire doit être proportionnel à l'importance de l'élément commenté. Parallèlement, il faudra **dégager les thèmes essentiels** du texte qui pourront par la suite former l'ossature du plan.

Le travail de commentaire doit évidemment partir de l'auteur (qui peut être une personne, mais aussi un groupe ou une institution, dans le cas d'une loi par exemple) en se demandant quels sont ses objectifs, ses intérêts, les raisons qui l'amènent à tenir tel ou tel propos, mais il faut également **prêter attention aux destinataires** : une lettre privée adressée à un ami n'est pas la même chose qu'une ordonnance publique ou un pamphlet imprimé. Attention aussi à cerner l'éventuel public « caché » : l'auteur peut s'adresser explicitement à quelqu'un tout en ayant pour but de se faire écouter par d'autres.

B. Exploiter le document en tant qu'historien

Une fois que les aspects techniques ont été éclaircis, que l'on a compris le sens général du texte et expliqué ses différents aspects, il reste alors à l'exploiter en tant qu'historien autrement dit à **dégager tout ce que le document nous apprend sur la société de son temps**. Cette opération suppose évidemment la maîtrise du contexte historique général : pas de bon commentaire de texte sans des connaissances préalables qui permettent de faire fructifier le document.

Il ne faut pas s'interdire de **critiquer le texte**. Il est recommandé de mettre en lumière les non-dits, les oublis volontaires et les partis-pris de l'auteur, souvent très éclairants. Pour autant, il ne s'agit pas de polémiquer avec lui et on s'abstiendra de tout jugement de valeur : la question est de savoir ce que l'auteur veut dire et pourquoi il le dit, non de décider s'il a raison ou tort.

3. Les différentes parties d'un commentaire de texte

A. L'introduction

Il faut s'efforcer de trouver une accroche qui conduise le lecteur vers le document et éviter les formules du type « le texte que nous avons à commenter... ».

Identifier d'emblée la **nature du document** (lettre, mémoires, chanson, pièce de théâtre, roman, article de journal, pamphlet, récit, livre de comptes, lois, décret, lettre de commission, acte notarié, biographie, chronique, etc.). Il faut ensuite indiquer ce que cette nature implique, qu'il s'agisse du fond, de la forme ou des objectifs fixés par l'auteur (un rapport interne produit pas une administration n'a ni les mêmes visées ni le même public qu'un article de journal).

Si l'**identité de l'auteur** est connue il faut, dans la mesure du possible, donner quelques renseignements à son sujet. Si l'auteur est un personnage historique célèbre, il faut en rester au minimum (le commentaire d'un extrait de la *Guerre des Gaules* ne doit pas se transformer en biographie de César).

La **date du texte** est généralement donnée. Dans le cas contraire, il faut, à l'aide des indications données dans le document, proposer une datation au moins approximative. Dans un cas comme dans l'autre, il est nécessaire, dans l'introduction, de dire quelques mots du contexte historique général. Il ne s'agit pas de faire un long développement mais de présenter d'emblée les éléments qui vont permettre une bonne lecture du texte : pourquoi a-t-il été produit ? par qui ? pour qui ? pour répondre à quel besoin ?

Une fois le document et le contexte présentés, il faut synthétiser brièvement son contenu et **annoncer la problématique** choisie, autrement dit la question centrale posée par le document, ainsi que le plan.

L'introduction ne doit rien comporter qui trouve sa place dans le commentaire lui-même : il ne faut pas anticiper sur celui-ci.

B. Le développement

Organisé en deux ou trois parties, avec des sous-parties, **le plan doit toujours partir du texte**. Il y a deux solutions ici : reprendre l'ordre du texte lorsque celui-ci le permet ou bien construire le plan autour des thèmes principaux dont traite le texte. Le contenu du développement doit mettre en œuvre le travail d'explication et de commentaire préalablement mené en veillant à garder en vue la problématique présentée dans l'introduction.

C. La conclusion

La conclusion doit comporter trois éléments. Il s'agit en premier lieu de **faire la synthèse du commentaire** et d'en reprendre les points essentiels de manière à répondre à la problématique proposée dans l'introduction. Il faut également **mettre en évidence à la fois l'intérêt historique du document et ses limites**. Enfin, il importe de **s'interroger sur la portée du texte**, sa diffusion et ses éventuelles conséquences : qui a pu prendre connaissance de ce document ? avec quels effets ? Ce n'est que dans cette partie que l'on est autorisé à dépasser la date du texte en évoquant ce qui se passe ensuite.